

**SAINT
JULIEN
MOLIN
MOLETTE**



BULLETIN MUNICIPAL 2024-25



LE MOT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Voici le traditionnel bulletin municipal, une occasion de revenir sur l'année pirailonne 2024 et d'ouvrir des perspectives 2025. Vous trouverez dans ces pages des informations tant sur les travaux d'entretien réalisés dans notre village que sur de possibles évolutions, liées notamment, à la place qui sera donnée à la rivière dans le centre bourg. Cette année suivre le cours de la rivière c'est forcément revenir sur les inondations du mois d'octobre et sur les réparations qu'elles ont entraînées. Au-delà des réparations, ces pages sont aussi celles des projets et c'est avec une grande joie que nous avons inauguré la maison de santé en ce début d'année, projet phare de notre mandat. Nous avons décidé dans ce bulletin de donner la parole à ceux et celles qui y travaillent. Enfin, nous profitons de cette publication pour faire, de nouveau, appel à votre vigilance sur certains gestes du quotidien qui participent de notre bien vivre ensemble.

Mais le bulletin ce n'est pas seulement communiquer sur le bilan de l'action municipale c'est aussi faire la part belle aux associations qui rendent notre village si dynamique, ainsi qu'à des structures extra-communales comme l'ADMR, le sictom, le réseau de lecture publique, Pilat-watt et bien entendu le parc régional du Pilat. Le Parc, qui a choisi, en 2024, notre village pour souffler ses 50 bougies et qui nous a donné l'occasion comme le montre la couverture de décrocher la lune.

Secrétariat de mairie :

lundi : 13h30 - 16h

mardi, mercredi, vendredi :

9 h/11 h 30 et 13 h 30/16 h 30 ;

samedi : 9 h/11 h.

Tél : 04 77 51 51 11

E-mail : mairie@sjmm.fr

Centre multimédia : s'adresser au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture.

INFOS PRATIQUES

Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17
Médecins	04 77 51 56 55
C.H. Annonay	04 75 67 35 00
Urgences	04 75 33 33 33
Pharmacie	04 77 51 51 69
Poste	04 77 51 52 74

Déchèterie de Bourg-Argental

route de St-Sauveur-en-Rue

Du 1^{er} novembre au 30 avril: lundi et vendredi 13h30/17h - mercredi et samedi 9h/12h - 13h30/17h

Du 1^{er} mai au 31 octobre: lundi et vendredi 13h30/18h - mercredi et samedi 9h/12h - 13h30/18h

Comité de rédaction : Commission Communication de la mairie de Saint-Julien-Molin-Molette 42220 (Loire).

Conception, réalisation : Manuel Combe. Graphisme Gisèle Jacquemet · Imprimé à 700 exemplaires par Imprimerie Alpha. Photos de couverture : Rachel Paty

Photos intérieur : les associations de Saint-Julien-Molin-Molette, Le conseil municipal

Les élus, de gauche à droite : Noël Fraise, Pierre Bonnard, Christine Robin, Paul Thiollière, Estelle Trémouhéac, Isabelle Baas, Marie-Christine Chaprier, Patricia Dumas, Alex Vagnon, Fabien Plasson, Nadège Rivoire, Christophe Martin, Céline Élie, Nans Perrin, Etienne Careil



LA PAROLE AU PERSONNEL SOIGNANT

La maison de santé a été inaugurée le 15 février 2025 après quelques mois de fonctionnement. Nous avons demandé au personnel médical de nous en parler, voici leurs premières impressions

Marie Strietzel, médecin : "C'est un plaisir d'avoir pu emménager dans des locaux joliment rénovés et pensés pour durer. Nous avons eu la chance de réfléchir cette installation avec l'équipe de la mairie, toujours disponible et à l'écoute de nos besoins. Nous pouvons désormais échanger dans une plus grande proximité avec nos collègues, et dans un cadre de travail bien agréable !"

Le cabinet infirmier : " L'ensemble du cabinet infirmier de St Julien Molin Molette est heureux d'être installé depuis le 18 novembre 2024 dans nos nouveaux locaux, au 2ème étage de la Maison de Santé Pirailonne, rénovée avec soins par l'équipe municipale. Nous sommes ravis de pouvoir proposer un cabinet mieux aménagé, aux normes et agréable à vivre. Cette nouvelle proximité avec nos collègues, professionnels de santé, nous permet une meilleure coordination pour prendre soin au mieux de nos patients, au cabinet et à domicile."

Julie Chalençon, opticienne : " Depuis plus d'un an, je venais à St Julien Molin Molette une fois par mois avec le camion d'Optique lors du marché le mardi matin. Je suis désormais ravie d'intégrer la maison de santé de Saint-Julien-Molin-Molette. Je suis présente toutes les

semaines le mardi et je suis très contente de pouvoir offrir un service de proximité aux personnes de St Julien Molin Molette. Certains viennent au magasin à Bourg Argental faire le choix de leur lunettes, et je peux leur les livrer à la maison de santé ou alors ils savent qu'ils peuvent venir me voir plus facilement pour un ajustage ou un nettoyage de lunettes c'est très pratique. D'autres sont venus pour choisir leur lunettes directement à la maison de santé. Hors adaptation lentilles (pour le moment) nous proposons les mêmes services que dans le magasin, test de la vue, choix de lunettes, ajustages et réparations..

La collaboration avec les autres professionnels de santé est également très agréable et très enrichissante.

Je suis présente tous les mardis matin avec ou sans rendez-vous, et les mardis après midi sur rendez-vous. 09 67 00 64 96."

Julie, kinésithérapeute, "Pour ma part l'installation s'est très bien déroulée, les locaux sont agréables et l'ambiance de travail y est bonne ! En rénovant ce bâtiment vous avez offert aux professionnels de santé un lieu de travail confortable pour pouvoir prendre soin au mieux des patients. Merci!"



DISCOURS DU 14 JUILLET

"Liberté, égalité, fraternité" est la devise de la République française. Elle orne notre mairie, notre école. Inspirée des principes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, c'est en 1848 sous la deuxième République qu'elle fut choisie comme devise nationale.

Il y a un an, nous rappelions que Le 14 juillet, c'est célébrer une date historique où prenant la Bastille, le peuple de Paris demande à devenir acteur de son destin politique. Nous disions également que célébrer la fête nationale c'est affirmer que nous voulons entretenir et consolider la promesse républicaine contenue dans ces 3 mots : Liberté/égalité/fraternité

Liberté d'abord.

Nous devons chérir les libertés individuelles ou collectives et les droits qui en découlent. La liberté d'association et la liberté d'expression qui permet à tous et toutes d'exprimer leurs opinions et qui entraîne la liberté de la presse, la liberté de manifestation ou le droit de grève.

Cette année la liberté dans notre constitution a été renforcée et la France est ainsi devenue le premier pays au monde à reconnaître dans sa Constitution la liberté pour les femmes de recourir à l'avortement.

Egalité ensuite

L'égalité, c'est l'aspiration aux mêmes droits et à une même justice pour les citoyens et les citoyennes quelle que soit leurs origines, leurs conditions sociales, leurs genres. C'est la possibilité de lutter contre les discriminations.

Fraternité enfin

La fraternité, c'est le lien qui unit tous les humains, c'est la solidarité qui nous pousse à nous entraider, à partager et à nous soutenir les uns les autres. Dans les villages les solidarités sont importantes, on peut

toujours compter sur un voisin ou une voisine pour échanger des coups de mains, se prêter un outil, garder les enfants.... L'idéal de la république sociale c'est rendre cette solidarité plus grande, au-delà du clan pour que partout sur les territoires nous puissions accéder aux mêmes services.

Quand un désert médical s'étend, quand une école ferme, c'est l'idéal de fraternité qui recule et nous savons qu'aujourd'hui nos services publics sont mis à mal et doivent être réparés.

Pour autant ne nous trompons pas d'ennemis et ne cédon pas aux sirènes antirépublicaines qui divisent le peuple. Ne soyons pas dupe des discours que l'on nous adresse, et qui nous disent en substance « toi qui travailles durement pour faire vivre ta famille, méfie-toi des plus pauvres, des migrants, des cas sociaux... ». Pendant que l'on pointe du doigt les plus précaires, que l'on cherche, comme par le passé, des boucs émissaires pendant ce temps, les inégalités s'accroissent, les petits salaires stagnent mais les ultra riches sont toujours plus riches. N'oublions pas que 1789 c'était l'aspiration à la démocratie mais c'était aussi une demande de justice sociale pour que les nobles cessent de confisquer le grain, le bois et le gibier et que le peuple puisse manger à sa faim.

Alors en ce 14 juillet 2024, en cette année électorale difficile, en célébrant la liberté, l'égalité et la fraternité, n'oublions pas que ces valeurs sont fragiles, que par le passé le régime pétainiste a déjà effacé cette devise. Aussi cette devise nécessite notre engagement constant pour l'expliquer, la défendre, la faire vivre et la faire progresser.

Soyons fiers, de nos diversités, de notre capacité à vivre ensemble malgré nos différences. Ensemble, défendons la démocratie, la tolérance et la solidarité.

Vive la République, vive la France.



RETOUR SUR LES INONDATIONS

Le 17 octobre dernier, un violent épisode cévenol frappait notre territoire. Les fortes pluies (155mm en 12h), tombant sur des sols déjà saturés en eau, ont transformé nos rivières en torrents causant de nombreux dégâts dans notre village. Mais incomparables aux catastrophes de Limony, Pélussin, Annonay ou encore Chavanay.

Fort heureusement, ce jour-là aucune victime n'était à déplorer. C'est notamment grâce à la réactivité des pompiers, des services techniques, de la mobilisation des bénévoles et à la gestion de la crise via notre récent PCS (Plan Communal de Sauvegarde) que le pire a certainement pu être évité. Notre village, comme beaucoup d'autres, a été reconnu et classé au titre de « catastrophe naturelle », tant pour les dégâts occasionnés chez les particuliers que pour les équipements du domaine public.

Si les voiries de Saint-Julien ont été relativement épargnées, ce n'est pas le cas pour notre réseau

d'assainissement ou d'eau potable. Aujourd'hui, les sites majeurs et prioritaires sont provisoirement réparés mais restent en attente de lourdes interventions. Le montant des travaux d'urgence est estimé à environ 220 000€ et 630 000€ pour les travaux définitifs. Des demandes d'aides spécifiques sont déjà adressées à l'État, Agence de l'Eau... Au vue de l'importance des dégâts sur le territoire, l'enveloppe de solidarité prévue par l'État risque d'être très faible et de ne couvrir qu'une petite partie de nos dépenses. Il va donc falloir trouver des solutions.

A l'avenir ces phénomènes météorologiques, que nous pouvons qualifier « d'exceptionnels », seront très probablement plus fréquents. Nous devons donc tirer les leçons de cet épisode d'inondation, continuer à entretenir la solidarité qui nous lie en améliorant encore la résilience de notre village aux effets du dérèglement climatique.



Sous la partie couverte en face de la pharmacie



Pont du moulin



Chemin des Tissages



Chemin de Taillis Vert (ancienne voie romaine)

UN PLAN GUIDE POUR LE VILLAGE

C'est quoi un plan guide?

Il s'agit d'une étude menée par une équipe d'architectes urbanistes devant permettre à la commune de se doter d'une vision à long terme de l'aménagement du centre bourg, et même un peu au-delà. Cette étude est menée par l'atelier Montrottier et financée à 80% par un fonds vert, mis en place par l'Etat.

Dans les années à venir, le village va connaître des changements non négligeables. Certains s'imposent à nous comme la gestion de la dalle du Ternay. D'autres sont plutôt issus de propositions de l'équipe municipale et des différents comités participatifs : création d'un hameau léger, aménagement de la circulation dans le village, volonté de créer des espaces de convivialité sur les places du village, permettre à l'eau de mieux pénétrer dans les sols lors des précipitations...

Le plan guide doit nous aider à coordonner tous ces changements et leur donner une cohérence, tout en réfléchissant à la vitalité des commerces et l'évolution de notre patrimoine.

Une démarche en concertation avec les habitant.es et les acteurs et actrices locaux...



Après un premier temps d'échanges, au cours de l'automne, avec les habitant.es, les commerçant.es, les associations, les élu.es et différents partenaires institutionnels (Parc du Pilat, CCMP) l'équipe de l'atelier Montrottier a établi un diagnostic. Celui-ci, avec les axes forts qui en émergent, ont été présentés aux habitant.es et aux élu.es lors d'une réunion publique début janvier. À l'occasion de ce rendez-vous, deux ateliers ont permis à toutes et tous de confronter leurs idées. Les architectes ont pu ainsi abandonner certaines propositions et conserver des lignes directrices pour leur rapport final.

... pour créer trois documents qui pensent l'aménagement futur du village.

Courant 2025, l'atelier Montrottier rendra un rapport composé de trois documents :

- un plan de la commune reflétant la vision du bourg à long terme et les axes forts à mettre en avant pour les futurs aménagements.
- un dossier composé de plusieurs idées d'actions à mener.
- une frise chronologique permettant de déterminer quand il faut réaliser telle ou telle action pour aboutir à cette vision.

Ce rapport final sera présenté par les architectes urbanistes lors d'une dernière réunion publique. S'il n'engage en rien la commune sur de futurs aménagements, il permet une prise de recul. Il permet d'imaginer le futur de notre village en intégrant son histoire et son patrimoine tout en tenant compte de son présent, de plus en plus soumis aux aléas climatiques.



TRAVAUX D'ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENTS

Voirie

Cette année 2024, c'est l'enrobé de la Montée du Calvaire qui a été remis à neuf. Nous avons profité du chantier pour mettre à jour des réseaux dessous. C'est l'entreprise EVTP qui a réalisé les travaux pour un montant d'environ 35 000 € HT.



Montée du Calvaire (photo Claude Bonnard pour Le Progrès)

Rappelons que la majeure partie de l'entretien des fossés de nos voiries communales, est toujours réalisée en interne par les services techniques. Toutefois, un travail spécifique pour sécuriser un tronçon à caractère accidentogène autour du secteur des Manissols a été confié à l'entreprise Mazet TP pour un montant d'environ 2 000 € HT.

Le recyclage des matériaux stockés depuis 2017 dans l'impasse du Ternay, (provenant de la démolition de l'ancien Boucherie Royer) a été confié à l'entreprise Montagnier TP pour un montant d'environ 5 900 € HT.



Pelle mécanique avec un godet concasseur sur le site

Cette opération a permis de produire plusieurs centaines de tonnes de gravier très utile pour l'entretien de nos chemins. Une bonne partie de ce stock a déjà été mobilisée suite aux intempéries du 17 octobre. Enfin on ne pourra que saluer la réactivité et les compétences des services techniques lors des multiples interventions qui ont suivi les inondations pour rétablir la circulation de notre réseau routier. En effet, un bon nombre de sites impactés lors de l'épisode cévenol a été réparé dans l'urgence par notre équipe.

Aménagements

Le terrain de boules municipal a été desimper-méabilisé et l'éclairage modernisé. C'est suite à plusieurs réunions de concertation, avec les dirigeants de l'association, que nous avons décidé de supprimer le goudron qui recouvrait le sol de l'aire de jeu. L'eau peut ainsi mieux pénétrer le sol avant de rejoindre la rivière.



Pendant le décrouissage du terrain de boule

Le chantier a été confié à l'entreprise Mazet TP pour un montant de 5 700€ HT. Maintenant le site est équipé d'un nouveau système de gestion des eaux pluviales avec un désableur qui piège le sable avant qu'il ne finisse sa course dans la rivière et ne colmate le fond du lit du cours d'eau. Pour la partie éclairage, le SIEL a installé sur les abords du terrain plusieurs spots LED.

Juste à côté, c'est la toiture du local Roche qui a été désamianté et mise en sécurité en attendant son futur usage.

Enfin, nous n'oublions pas la partie du centre-bourg avec les commerces. Nous prévoyons toujours l'aménagement végétalisé le long de la route départementale RD8. Ce projet est estimé à environ 15 000 €.

COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des déchets en points d'apport volontaire a pour objectif de rendre le service plus efficace et plus rationnel. Depuis 2024, le SICTOM Velay Pilat a fait évoluer son fonctionnement avec :

- **L'installation de colonnes aériennes et semi-enterrées sur le territoire.**
- **La suppression progressive des bacs collectifs et individuels.**

Les avantages de l'installation de ces nouvelles colonnes :

- **Meilleure performance de tri** avec un geste de tri facilité par le regroupement des colonnes en points d'apport volontaire.
- **Meilleure intégration paysagère** avec des colonnes plus esthétiques que des bacs et une implantation stable permettant d'éviter les envols ou des déplacements de conteneurs.
- **Maîtrise des dépenses et moins d'impact carbone** : maîtrise de la masse salariale, moins de consommation de carburant, moins de rotations de camions.
- **Amélioration de la qualité de travail des agents** avec moins de pénibilité.
- **Limitation des déchets déposés** car moins de déchets volumineux seront retrouvés dans les colonnes équipées d'une trappe de dépôt.
- **Augmentation de la capacité de stockage.**

COMPOSTAGE OBLIGATOIRE:

Depuis le 31/12/2023, les biodéchets (déchets de cuisine et déchets verts) doivent être triés afin qu'ils ne soient plus jetés dans les poubelles d'ordures ménagères.

Un réel impact écologique et économique pour les collectivités :

En effet, le compostage permet de produire son propre engrais naturel et ramener à la terre ce qu'elle nous donne, on parle d'économie circulaire.

Le compostage permet de réduire de **30% le poids de nos poubelles**, pour mieux maîtriser les coûts de

collecte et de traitement des déchets.

Composteurs partagés:

Vous pouvez utiliser nos composteurs collectifs sur les 3 sites : Place Bancel, Square du 8 mai et Ecole (Celui derrière la mairie sera bientôt supprimé).

Si vous souhaitez d'autres lieux de compostage, merci de faire remonter votre demande en Mairie.

Suite à la réorganisation initiée par le sictom, notre commune a dû s'adapter. Le ramassage des Ordures Ménagères et celui du Tri Sélectif est désormais regroupé sur des mêmes points de collecte.

Nous avons pu inaugurer deux de ces nouveaux points d'apports volontaires : Place Louis Bancel et Square du

MÉMO-TRI

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans les bacs de tri dédiés.

1

C'est un emballage ou un papier ?
Triions-le !

2

Inutile de laver l'emballage,
il suffit de bien le vider.

3

Déposez vos emballages séparés les uns des autres ET sans sac.

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON...



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN PAPIER ET CARTON



EMBALLAGE EN MÉTAL

... ET TOUS LES PAPIERS



JOURNAUX ET MAGAZINES



PROSPECTUS ET CATALOGUES



COURRIERS, ENVELOPPES ET AUTRES PAPIERS

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



POTS, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE

À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES



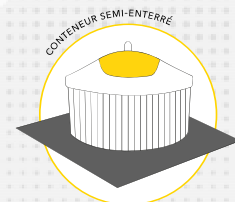
OBJETS EN PLASTIQUE



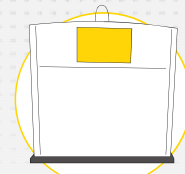
VAISSELLE CASSÉE



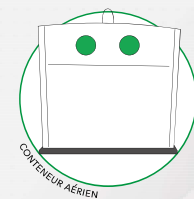
TISSUS SANITAIRES



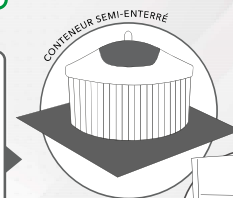
CONTENEUR SEMI-ENTERRÉ



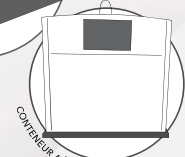
CONTENEUR AÉRIEN



CONTENEUR AÉRIEN



CONTENEUR SEMI-ENTERRÉ



CONTENEUR AÉRIEN

AMÉNAGER - ÉMBELLIR

8 mai. Sur ces deux sites les colonnes ont été semi-enterrées et les points de collecte ont été complétés par des composteurs partagés.

Sur les autres points de collecte du village, les derniers bacs à roulettes sont remplacés progressivement par des colonnes aériennes, et de nombreux sites sont en cours de suppression. Il est prévu, à terme, de ne garder que les cinq sites suivants :

- Square du 8 mai
- Place Bancel
- Parking Cimetièrre
- Parking Brasserie
- Hameau de Maimboeuf ou Le Perron D1082

Nous sommes conscients de la difficulté que peut représenter ces suppressions de points de collecte surtout pour les personnes âgées ou les personnes à mobilité réduite, c'est pour cela que nous avons souhaité les répartir au mieux au fil du village.

Les habitants et habitantes ayant changé leurs habitudes, nous devons encore faire des réajustements. Par exemple, le site de la Place Bancel va bientôt être complété par de nouvelles colonnes semi-enterrées. Nous ferons en sorte de l'embellir avec de la végétation.



Les poubelles aujourd'hui (et demain sera encore différent !)



La fabrication des composteurs par nos services techniques

Soyez vigilants en respectant les consignes de tri et en ne laissant pas vos déchets à même le sol. En agissant de façon incivile, pensez au travail que vous donnez aux Services Techniques et à l'image dégradante du site. Alors, merci de déposer : vos poubelles et tri dans les colonnes prévues à cet effet, vos cartons en déchetterie, vos déchets de cuisine et de table dans les composteurs Si vous voulez en savoir plus :

<https://www.sictomvelaypilat.fr/>

RÉAMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Une cinquantaine de mètres de crêtons de murs endommagés ont été rebâtis par l'entreprise Sarl MTC. Après le rejointoiement du mur et la pose de pierres sur l'ossuaire par cette même entreprise, les services techniques ont aménagé un coin d'eau (non potable) permettant d'arroser les fleurs. Cette eau provient de la récupération des pluies tombant sur la dalle de l'ossuaire.

Ce petit coin de cimetière a été agrémenté avec bancs et Cyprès.

Les services techniques ont fait un beau travail en nettoyant et en évacuant la haie carbonisée par l'incendie dans le nouveau cimetière. Ils ont depuis semé les allées d'herbe ainsi que planté une nouvelle haie talutée par des rondins de bois.



LES 50 ANS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Un demi-siècle, ça se fête !

Le Parc naturel régional du Pilat a soufflé ses 50 bougies en 2024.

A cette occasion, plusieurs évènements ont rythmé l'année :

- un repas anniversaire le 17 Mai réunissant élus et techniciens
- les RDV des 50 ans : 4 semaines d'animations réparties sur l'ensemble du Pilat en juin et juillet
- une journée événementielle festive le 6 octobre à Saint-Julien-Molin-Molette

En effet, notre commune a «décroché la lune» en étant choisie pour accueillir cette journée festive.

L'œuvre «Museum of the Moon», lune de 7 mètres de diamètre en suspension au dessus de la place Bancel a enveloppé des journées et des soirées uniques (séance de cinéma, café sous la lune...) dès le jeudi 3 octobre.

La journée du 6 octobre a permis de montrer toutes la palette d'intervention du Parc. De stands en stands, le public a pu rencontrer ceux et celles qui concrétisent le projet voulu par le territoire (habitants et élus).

Les visiteurs, nombreux (environ 1500) malgré la météo pluvieuse du matin, ont pu profiter de ciné-débats (sur l'agriculture, le tourisme...), d'ateliers (initiation à la marche nordique, fabrication de mangeoires...), de conférences toquées (démonstration de cuisine et réflexion sur notre alimentation...)

Pour clore cette journée, le spectacle Bingo Novale des Sœurs Goudron a réuni à l'espace aux 6 fontaines près de 540 personnes.

Ces différentes animations voulaient mettre en lumière les nombreuses actions conduites par le Syndicat mixte du Parc. En effet, depuis 50 ans, le Parc est là pour guider, pour expérimenter, pour penser l'avenir...

Comme tous les Parcs naturels régionaux, le Parc du Pilat c'est avant tout un projet, un projet partagé par tout un territoire et mis en œuvre par les nombreux Pilatois qui se reconnaissent dans son intention.

Mais le Parc du Pilat, c'est aussi une institution qui accompagne les collectivités, les associations, les entreprises, les agriculteurs, les écoles et tout un chacun actif dans le déploiement de ce projet collectif.

Actuellement, le Parc révisé sa charte («contrat» qui détermine, pour 15 ans, les orientations de développement fondées sur la préservation et la valorisation du patrimoine du territoire).

Dans cette longue procédure qui devrait conduire au renouvellement du label "Parc naturel régional" pour le territoire du Pilat, élargi à de nouvelles communes d'Ardèche et de Haute-Loire pour 15 années supplémentaires, une enquête publique se tiendra ce printemps 2025.

Ce sera le moment officiel d'expression de tous les citoyens sur le nouveau projet de territoire : la charte du Parc *Destination 2041*.

Vous êtes tous, habitants, visiteurs, associations, professionnels... invités à participer à cette enquête publique. Nous vous tiendrons informés des dates dès que nous les connaîtrons.

En attendant, vous pouvez prendre connaissance du projet de territoire proposé en consultant le site internet du Parc du Pilat : www.parc-naturel-pilat.fr.



LA FORÊT DU PILAT FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Aujourd'hui, le dérèglement climatique engendre une modification profonde et rapide des conditions de vie des arbres qui impactent la croissance et la vitalité des forêts : canicules, sécheresses, tempêtes, neiges lourdes, gelées tardives, orages violents, grêle,... Pour faire face aux évolutions rapides du climat, la forêt du Pilat doit s'adapter. La gestion des forêts nécessite également d'être repensée, optimisée sur le temps long afin :

- d'offrir un maximum de résilience à l'écosystème forêt,
- de continuer à produire du bois de qualité,
- d'assurer les autres fonctionnalités forestières (services rendus aux écosystèmes, paysage, usages récréatifs,...).

Alimenté des dernières publications scientifiques, le Parc du Pilat a travaillé avec les acteurs de la forêt et propose en 5 points, des modalités de gestion qui peuvent s'appliquer face à ces nouvelles règles du jeu.

Les pistes préconisées vont dans le sens d'une gestion de la forêt en mélange d'essences et à couvert continu (sans coupe rase). Ces modalités renforcent la capacité des forêts de faire face aux perturbations climatiques et répondent en même temps aux enjeux économiques, de biodiversité et sociétaux de la forêt du Pilat.

Lors d'ateliers collectifs, élus et experts de la forêt ont travaillé à une stratégie d'adaptation au

dérèglement climatique dans le domaine forestier. Soixante-huit actions ont été définies et sont à mener dès à présent ou à horizon plus lointain par l'ensemble des acteurs locaux de la filière forêt-bois.

Cette stratégie a été résumée dans une fiche synthétique de 4 pages, distribuée aux propriétaires forestiers.



La Fiche info / La forêt du Pilat face au dérèglement climatique est disponible en téléchargement sur le site internet du Parc du Pilat

LE CONSERVATOIRE DES SAVOIR-FAIRE RARES DU PILAT

Depuis plusieurs années, le Parc naturel régional du Pilat a mis en place un programme de conservation et de transmission des savoir-faire des activités traditionnelles, notamment dans le domaine du textile.

Plusieurs campagnes de captation des gestes ont été réalisées dans des entreprises et des musées partenaires, comme le Musée d'art et d'Industrie de Saint-Étienne ou la Maison des Tresses et Lacets à La Terrasse-sur-Dorlay.

Les productions issues de ces captations contribuent à l'apprentissage pour les nouveaux salariés des entreprises ou pour les médiateurs de musées, en complément des formations sur le tas.

Mais l'ambition est plus grande. Ces conservations visent aussi à formaliser une ressource immatérielle à partir de laquelle il sera possible de créer ou de renforcer des dynamiques économiques.

Une dizaine de savoir-faire comme la maintenance d'un métier Jacquard ou d'une machine à tresses alimentent d'ores et déjà le conservatoire des savoir-faire rares du Pilat.

Pour plus d'informations et pour accéder au contenu de ce conservatoire, il suffit de contacter le Parc du Pilat.



Une centrale villageoise dans Les Monts du Pilat : rejoignez PILAT WATT !

Une **belle initiative** voit le jour dans les Monts du Pilat : PILAT WATT, une centrale villageoise créée par et pour les habitants, les entreprises et les collectivités locales.

Pilat Watt



Son objectif ? Produire de l'électricité solaire, ici, sur notre territoire, tout en impliquant les citoyens et les collectivités locales.

Mais une centrale villageoise, c'est quoi ?

C'est une façon simple et efficace de produire de l'énergie verte à l'échelle locale. En installant des panneaux solaires sur de grandes toitures (bâtiments publics, fermes, entreprises), PILAT WATT génère une électricité propre et la redistribue aux habitants et structures qui participent au projet.

L'intérêt :

Devenir acteur de la transition énergétique sur son territoire

Réduire votre facture d'électricité grâce à une électricité locale, à coût stable et indépendant des grandes fluctuations du marché.

Le prix prévisionnel est d'environ 0.15€/kWh Hors Taxes.

Contribuer au développement économique local, tout en respectant l'environnement

Pourquoi rejoindre PILAT WATT ?

En devenant actionnaire, vous participez activement au projet. Une **action coûte 100€** (vous pouvez en acheter plusieurs) et permet de soutenir les études, les diagnostics et l'installation future des panneaux.

Où en est le projet ?

Pour l'instant, PILAT WATT recense des toitures adaptées. En **2025**, l'objectif est de finaliser les **études techniques et les diagnostics**. L'installation des premiers panneaux solaires est envisagée courant 2025 ou début 2026.

Intéressé.e ?

Ecrivez nous :
contact@pilatwatt.fr

Découvrez-en plus :
www.pilatwatt.fr

Ce n'est pas tout !

PILAT WATT organise aussi des **commandes groupées de kits photovoltaïques** en partenariat avec **Solarcoop**, une coopérative qui favorise l'autonomie énergétique des particuliers. Ces kits, faciles à installer, permettent à chacun de produire une partie de son électricité chez soi et de réduire sa dépendance au réseau électrique. Une belle solution pour économiser et agir pour la planète !

Et vous, vous nous rejoignez ?

Que vous soyez un habitant, une entreprise ou une collectivité, vous pouvez prendre part à cette belle aventure. Plus nous serons nombreux, plus le projet aura d'impact

ÉCOLOGIE

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Nos deux schémas directeurs diagnostics Eau Potable et Assainissement sont enfin terminés. Maintenant nous sommes fixés, le budget des travaux pour remettre à niveau nos réseaux est très important et se compte en millions d'euros. Naturellement, un calendrier pour étaler les chantiers sur plusieurs mandats est prévu et les recherches de financements seront indispensables pour avancer.

Où en est-on de la remontée de compétence Eau Potable et Assainissement à l'intercommunalité ? Logiquement et si la loi ne change pas d'ici là, au 1er janvier 2026, la commune ne sera plus gestionnaire de ces deux services, c'est la CCMP qui fera fonctionner le service et qui devra alors prendre en charge la programmation et la réalisation des travaux. Les abonné.e.s payeront alors directement leurs factures d'eau à la Communauté de Communes – l'entretien des réseaux et les travaux seront aussi transférés.

En parallèle, notre projet de sécurisation de l'eau potable continue de se concrétiser. Comme nous l'avions présenté dans la lettre Pirailonne du printemps dernier, le choix est validé par les institutions et les financeurs. Le réseau de secours se fera via le barrage du Ternay comme pour la commune de Bourg-Argental. Nous travaillons donc avec les élus de Bourg et c'est le bureau d'étude SICC VRD qui a été retenu pour assurer la mise en œuvre des travaux. On prévoit de démarrer le chantier à l'automne 2025.

En ce qui concerne les petits travaux courants, cette année nous avons mis la priorité sur la rénovation de la station phytoépuration. Une reprise complète de la bâche en PVC qui entoure les bassins (abîmée par les coupes de roseaux passées) ainsi qu'une protection anti UV à été mise en oeuvre afin de prolonger la durée de vie de l'ouvrage. C'est l'entreprise Peirera TP qui a réalisé l'opération pour un montant d'environ 20 000€ HT.



Rénovation de la bâche des bassins de la station phytoépuration

Ensuite, plus en aval du réseau d'assainissement, il a été nécessaire de mettre en conformité le point de rejet des eaux traitées de la station dans le cours d'eau Les Potins, en suivant bien évidemment les préconisations du Syndicat des 3 Rivières. Cette fois-ci, nos services techniques ont brillamment réalisé les travaux. Pour preuve : ils ont résisté à la crue d'octobre dernier ! Bravo.



Remise en état des berges du cours d'eau Les Pontins

Coté eau potable, nous avons pu terminer les travaux autour des réservoirs de la Miellerie et de Coron avec les nouveaux accès et de solides clôtures. Nous en profitons pour remercier M. André Mathevet pour la vente d'une parcelle de terrain qui a permis d'accueillir un nouvel ouvrage de régulation pour la conduite d'adduction (à gauche sur la photo).



Mise en conformité du réservoir d'eau potable de la Miellerie

La dernière tranche de travaux que nous avons prévue aux captages du Mantel n'a pas pu se faire cet été car le temps trop pluvieux empêchait l'intervention des engins sur le site. Enfin, le projet de rénovation de 400ml de conduite d'adduction en aval des sources du Mantel est toujours en attente de financement (montant estimé à 120 000€ HT). Nous espérons pouvoir réaliser ces travaux importants dans l'année 2025.

Pour la défense incendie du village, le parc des 29 poteaux est entièrement remis à jour. Plusieurs d'entre eux, dans le centre bourg, ont été intégralement changés car inutilisables. SAUR a effectué la mission pour environ 7000€ HT. Enfin la nouvelle défense incendie de la zone d'activité (cuve de 120m3 enterrée) a été réceptionnée avec les pompiers.



Emplacement de la nouvelle défense incendie pour la zone d'activité du Grand Pré.

RAPPELS CONCERNANT LE STATIONNEMENT

Comme nous l'avons annoncé depuis plusieurs mois (réunion publique de septembre et lettre pirailonne d'automne), l'année 2025 devrait voir des améliorations dans le plan de circulation et de stationnement dans le village. En effet les travaux sont programmés !

Pour rappel, les choix ont été guidés par plusieurs objectifs :

- bien signaler les entrées de notre commune pour inciter l'automobiliste à lever le pied,
- rendre la circulation plus fluide en organisant mieux les stationnements tout en permettant le partage des voies de circulation par tous les types d'usagers.
- maîtriser le coût de ces travaux pour une période de test qui permettra à chacun, chacune de s'habituer aux nouvelles règles et de réguler éventuellement ces modifications.

Malgré tout, au-delà de l'aménagement proposé, nous savons bien que le stationnement et la circulation dans la commune reposent sur le respect des règles du code de la route. S'arrêter ou stationner sur la chaussée est une démarche strictement encadrée afin de ne

pas gêner la circulation ou les autres usagers de la route.

C'est pourquoi nous rappelons ici quelques règles pour bien vivre ensemble dans l'espace public.



Le panneau de stationnement interdit signale une interdiction formelle de stationner sur la chaussée et l'accotement. Cette interdiction commence à l'endroit où est implanté le panneau et se termine à la prochaine intersection. En revanche, l'arrêt est toléré (c'est-à-dire se garer sans couper le contact pour une courte durée)



Ce deuxième panneau indique une interdiction de stationner ou de s'arrêter sur la voie et sur l'accotement jusqu'à la prochaine intersection.

Un marquage au sol sous la forme d'une ligne droite jaune signale également l'interdiction de stationner tout le long de son tracé.

Un « arrêt minute » désigne un espace de stationnement sur lequel les automobilistes ont un droit de stationnement de courte durée qui varie généralement de 1 à 30 minutes. Cela peut permettre par exemple de décharger ses courses ou de déposer une personne à mobilité réduite.

Bon à savoir : il est interdit de se garer sur la voie publique devant son garage, même si l'on en a l'usage exclusif.

Un stationnement est considéré comme abusif s'il excède une durée de sept jours.

La municipalité a déposé récemment des « papillons » sur les pare-brises pour rappeler ces quelques règles. Tout manquement est passible d'amende ... Nous comptons donc sur chaque citoyen-ne pour ne pas aller jusqu'au PV !



DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX INVESTIS AU SERVICE DE LA POPULATION

Pas de changement en 2024 au niveau des services techniques Dimitri ODOUARD , Ludovic VIGNAT , Alain FAURE et Christophe GARCIA continuent à assurer l'entretien des espaces verts, voiries, bâtiments...

Ils ont particulièrement été mis à contribution lors des inondations du 17 octobre, où ils ont fait preuve d'une grande disponibilité et pu gérer dans l'urgence les dégâts causés.

Au niveau de l'école, nous avons recruté Patricia MELA et Annabelle ALMEIDA qui interviennent notamment sur le temps de midi vu le nombre croissant d'enfants qui mangent à la cantine.

Elles rejoignent l'équipe déjà en place depuis plusieurs années : Cathy GALDEMAS, Céline SOGGIA, Marie-Ange SAGE, Mélanie GUICHEBARON et Deborah LHUILLIER). Nous remercions aussi Nell SAGE , Maëline DOREL, Ava SOMMERHALTER et Federico SALVA qui ont également travaillé à l'école l'an dernier.

Véronique FRANC et Manuel COMBE continuent à gérer les tâches administratives et à accueillir la population aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Nous les remercions toutes et tous pour leur investissement et la qualité de leur travail.

UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE QUALITÉ

Avant et après l'école, lors de la pause méridienne... non les enfants du village ne vont pas à « la garderie » !

En effet la municipalité a fait le choix de la qualité éducative et il ne s'agit donc pas de garder les enfants mais de proposer un véritable projet éducatif. Aussi, les 3 temps de l'accueil de loisirs périscolaires sont déclarés auprès des services de l'État et soutenus financièrement par la CAF.

Cela nécessite de respecter des taux d'encadrement (1 adulte pour 12 enfants en moyenne), d'embaucher des personnes qualifiées, de proposer des activités variées adaptées aux besoins des enfants.

Cathy, Patricia, Déborah, Marie-Ange, Annabelle, Céline et Mélanie redoublent d'inventivité pour offrir aux écoliers et aux écolières des jeux, des activités de bricolage et des espaces plus calmes bien appréciés après une journée d'école.

Depuis cette année grâce à un partenariat avec la ludothèque « Tu joues », les espaces de jeux évoluent toute l'année, après le coin hôpital ou magasin voici par exemple, le coin bûcheronnage avec petites tronçonneuses et casques de chantier.

C'est bien simple, les parents qui viennent chercher leurs enfants sont souvent accueillis par « Oh non déjà ! Je ne veux pas rentrer, j'ai pas fini de jouer ! »



DE NOUVEAUX JEUX À SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

En ce début d'année, un nouveau jeu a été installé au jardin public et la balançoire a été restaurée. Tous les enfants vont joyeusement pouvoir, glisser, grimper et se balancer en toute sécurité. Nous rappelons que les chiens sont interdits dans ce parc.



DÉCÈS

BADROY Yvette (26/12/1951 - 27/09/2024)

BARGE Alice (26/02/1930 - 08/05/2024), maison de retraite

BENOIT Monique (13/07/1926 - 31/10/2024), maison de retraite

BERTON Paule (30/08/1934 - 14/10/2024), maison de retraite

BLACHON Monique (15/06/1944 - 07/10/2024), maison de retraite

BOUILHOL Gérard (17/01/1945 - 06/02/2024), maison de retraite

BRUYERE Simone (03/08/1932 - 06/12/2024), maison de retraite

BUSCA Andrée (16/05/1934 - 02/10/2024), maison de retraite

CANCADE Claudia (10/04/1939 - 26/04/2024), maison de retraite

CAVY Luc (07/04/1965 - 17/12/2024)

CHAIZE Georges (08/11/1940 - 11/05/2024), maison de retraite

DE ALAMO Carmen (14/12/1927 - 30/12/2024), maison de retraite

DORMILLON Jeanne (02/11/1926 - 27/02/2024), maison de retraite

DUPERRON Christiane (16/11/1931 - 28/12/2024), maison de retraite

ESCOFFIER Michel (06/05/1941 - 14/09/2024)

FARIZON Colette (07/07/1941 - 04/06/2024), maison de retraite

FILS Yvonne (24/07/1937 - 02/01/2024), maison de retraite

FRADET Bernard (25/06/1949 - 07/12/2024)

GACHE Marie (25/02/1935 - 10/03/2024), maison de retraite

LABRUNE Paulette (20/11/1923 - 20/07/2024), maison de retraite

LIMONE Marie (26/05/1930 - 24/04/2024), maison de retraite

MAGNOLON Marie (08/07/1936 - 30/05/2024), maison de retraite

MOINE Marie-Noëlle (20/12/1946 - 28/06/2024)

MOUNIER Marc (14/02/1946 - 29/11/2024), maison de retraite

RAOULT Nadine (07/03/1931 - 28/01/2024), maison de retraite

REVENU Claudette (03/08/1942 - 22/03/2024), maison de retraite

RONDARD Marie (26/10/1926 - 23/01/2024), maison de retraite

TOURNIER Jeanne (25/05/1932 - 28/07/2024), maison de retraite

TROUILLET Marius (10/12/1924 - 09/07/2024), maison de retraite

WARTELLE Andrée (29/06/1935 - 21/06/2024), maison de retraite

MARIAGES

Nadège RIVOIRE et **Pierrick CORBAZ**
le 3 février

Juliette DE MORAES et **Guillaume LUCAS DE PESLOUAN** le 21 mars

Franck BATIN et **Béatrice SABOT** le 20 juillet

Fabienne GUIBLE et **Philipp SCHRÖTER** le 12 septembre

Dima ALAWAD et **Ahmad ALDALI** le 16 novembre

NAISSANCES

Aliya BOUHET, le 3 mars à Saint-Chamond

Elsa CHOMEL le 2 novembre à Saint-Priest-en-Jarez

Louise GRANJON le 12 novembre à Annonay



Aliya BOUHET

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE ET RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DES MONTS DU PILAT

Le Réseau de Lecture Publique des Monts du Pilat : un accès à la culture pour tous

Le Réseau de Lecture Publique des Monts du Pilat offre à tous les habitants du territoire une opportunité d'accéder à la culture. Grâce à une carte unique, chacun peut emprunter gratuitement des ouvrages, des CD et des DVD, dans les 12 médiathèques réparties sur la communauté de communes et des contenus numériques sur le site internet.

Pour faciliter l'accès à ces ressources, une navette assure la circulation des documents entre les différents établissements. Conduite par les agents de l'association Ondaine Agro, dans le cadre d'une convention signée avec la CCMP, elle permet après avoir réservé des documents en ligne, de les faire acheminer vers la médiathèque de son choix, où il sera possible de les retirer le plus souvent la semaine suivante. Ce système donne accès à près de 40 000 titres.



Des équipes dévouées

Le bon fonctionnement des médiathèques repose en grande partie sur l'engagement des bénévoles. Cinq bibliothèques disposent d'équipes mixtes composées de salariés et de bénévoles, tandis que les sept autres sont gérées uniquement par des volontaires. Ces personnes dédiées assurent l'accueil des usagers, l'accueil des groupes (classes, crèches, ...), le rangement des ouvrages, l'informatisation, l'équipement et la couverture, la circulation des documents mais aussi des animations tout au long de l'année.

Des animations

Les médiathèques proposent des expositions, des concerts, des rencontres, des ateliers numériques et créatifs pour découvrir, expérimenter, créer. Le programme est construit, avec le soutien logistique de la CCMP, en collaboration avec les associations, les municipalités, le département (De villes en villages), les propositions du ministère de la culture (Biblis en folie).

Projets

Le réseau bénéficie d'un Contrat Territoire Lecture (aides de l'état et du département sur 3 ans) pour développer l'offre culturelle sur le territoire et coordonner les actions entre les villages. Cette année, un diagnostic participatif (auprès des habitants, associations, élus, structures) permettra d'identifier les besoins et de prioriser les actions à développer.

Informations pratiques

Inscription : Rendez-vous dans l'une des médiathèques du territoire pour vous inscrire.

Renseignements, agenda, réservations et gestion des emprunts :

Site web : www.mediathèques-montsdupilat.fr

Application mobile : « ma bibli »



SPORTING CLUB PIRAILLON

Le SC Pirailon, club sportif de football de notre commune anime le village depuis près de 45 ans. Il fait partie intégrante du paysage associatif de St Julien. Preuve du dynamisme de cette association, le bureau est stable depuis maintenant près de 10 ans, avec à la Présidence Mathieu Jurdyc, petit fils d'un des fondateurs. A ses côtés on retrouve Nicolas Decreux à la Vice Présidence, Peggy Bochet la trésorière, Jean Luc Desplanches le secrétaire. Les autres membres actifs du bureau sont Jean-Marie Granjon, Vincent Granjon, Anthony Barbarin et tout dernièrement arrivé Stéphane Bonnard.

Ce comité directeur composé en majeure partie de pirailons, allie jeunesse et expérience pour dynamiser une association et un village.

Cette association s'est récemment organisée en commissions ouvertes aux licenciés afin de répartir les rôles et donner de l'importance, de la responsabilité et de la liberté d'agir à ses représentants. Cela fonctionne plutôt bien, toutes les idées sont bonnes à prendre et cela permet une meilleure organisation et une implication plus grande des licenciés dans l'association.

Cette nouvelle organisation a permis de soulager les membres du bureau car le travail est immense pour faire vivre et développer notre association. Les relations avec le district Drome Ardèche pour la partie purement sportive nécessitent une présence presque quotidienne. Le renouveau de la section jeune est aussi un défi qui demande beaucoup d'abnégation. Ce projet qui tenait à cœur à notre Président a pu voir le jour grâce à sa pugnacité.



Mais cela en vaut largement le coup au regard des effectifs qui ont bien évolué. Il faut espérer que cette section jeunes jusqu'à 9 ans perdure de longues et belles années avec Jean Paul Granjon en éducateur principal.

Sur le plan vie locale, 2025 sera comme chaque année marquée par la soupe au chou le second dimanche de janvier, un concours de pétanque en avril (date à préciser), notre traditionnel tournoi Guy Jurdyc le 28 juin. Nul doute que cette année encore, les séniors réaliseront un joli char pour la vogue des conscrits. Des manifestations qui nous permettent de faire vivre notre village, le rendre dynamique, de rencontrer la population pour des moments d'échanges et de partages, somme toute, une vie de village...



DYNAMIQUE PIRAILLONNE

Une des plus anciennes associations de St Julien la Dynamique Pirailonne est une association de gymnastique douce, relaxation, maintien en forme avec une monitrice diplômée : Alycia. Avec entre 25 et 28 adhérents qui se retrouvent tous les lundis matins de 9h30 à 10h30 à la salle du dojo au dernier étage de la salle des fêtes.

L'ambiance est très conviviale et le matériel très diversifié.

Cette année l'association a participé au défilé de chars de la vogue et était partante pour la fête des 50 ans du Parc du Pilat et avait préparé une danse sous la lune qui n'a pas pu avoir lieu à leur grand regret à cause des intempéries.

Pour plus de renseignements : Monique Cellard
04-77-51-53-28



Notre association a été créée en 1976, nous espérons fêter les 50 ans en 2026.

Le bureau depuis décembre 2011 : présidente : Monique Cellard, trésorière : Marie- Anne Vallot depuis décembre 2022, secrétaire : Marie Jo Chaprier

L'association tourne bien. Nous gérons le salaire de notre monitrice, plus les assurances, l'achat et entretien du matériel, gestion du nettoyage de la salle en relation avec les autres associations utilisatrices de la salle.



RADIO D'ICI

Radio d'ici, c'est une trentaine de bénévoles, cinq salarié-es, deux studios, trois fréquences – 105.7 FM sur St Julien Molin Molette, 106.6 FM dans le bassin annonnéen, 97 FM sur Burdignes – et un site web sur lequel vous pouvez écouter la radio en direct, et retrouver toutes les émissions réalisées en replay et en podcasts.

C'est aussi des dizaines de projets réalisés sur 2024, en partenariat avec diverses structures du territoire pour mettre en valeur leurs activités et tenir informé-es les habitant-es, que ce soit sur le plan culturel, éducatif, environnemental, ou celui du développement local et de l'intégration.

Quelques exemples d'actions réalisées cette année à St Julien :

- Ateliers d'éducation au média radiophonique avec l'École primaire publique : Projet Ascension Everest Face Nord, avec François Trouillet ; Projet autour des arbres et de la nature, avec des résident-es de l'EHPAD Le Val du Ternay et les Accrobranches
- Installations du studio mobile et réalisation de reportages : Brocante musicale, 50 ans

du Parc Naturel Régional du Pilat, Tu Joues – Discrimination Game Over, etc

- Rediffusion en direct d'un concert organisé par Jazz au Village, depuis l'EHPAD Le Val du Ternay

Alors si vous avez envie de présenter l'activité de vos structures, apprendre à faire de la radio pour parler d'un sujet qui vous tient à coeur, ou simplement si vous êtes curieux-se, n'hésitez surtout pas à nous contacter (via le formulaire de contact de notre site internet par exemple). Au plaisir de vous rencontrer, ou vous retrouver, en 2025 !



VIVA MOLETANE

Ô la belle saison !



Après une ouverture de saison en septembre au son du beat-boxer Alem, nous avons accueilli un spectacle de Clown avec Isabelle Bazin. Elle nous a présenté Gustina avec qui nous sommes passés du rire aux larmes lors d'une drôle et tendre soirée mortuaire.

En décembre c'est avec la pirailonne Anne-Laure Pommier et Dimitri Jankelevitch que nous avons passé, à l'approche des fêtes, une merveilleuse soirée pour petits et grands avec « L'étang de l'innocence » ; un spectacle qui a fait salle comble avec plus de 100 entrées ! Salle comble de nouveau en janvier, où nous avons accueilli la Comédie de Saint-Étienne.

Le premier février nous avons choisi une conférence gesticulée où Floriane Durin de la Cie « La Douce » décide de s'accompagner de plusieurs copines, celles qui l'inspirent depuis longtemps, qu'elle aime infiniment : Catwoman, Ellen Ripley, la princesse Leia, Katniss Everdeen,... Une armée de résistantes parfaite pour l'aider à dire la réalité de l'inceste et démonter un système d'oppression, terrifiant de banalité.

Au printemps la saison continue en chansons avec l'incroyable David Lafore et comme Viva Moletane c'est des spectacles pour tous les âges en mars on propose également un conte avec la compagnie « Les



petites motnotes » : bienvenue aux plus petits, dès 18 mois ! Puis ce sera l'heure, en avril, d'accueillir une troupe pélussinoise dans le cadre d'une soirée portée par le collectif Pilatois Solidaire.

Avec les beaux jours, la saison se finira dans la joie, la folie, l'humour et la passion avec deux nouvelles propositions originales. En mai, la Cie Locus Solus vous racontera à sa façon la tragédie des Atrides, avec des actrices et acteurs passant d'un personnage à l'autre, en incluant le public constamment. Enfin, en juin nous accueillerons en partenariat avec Radio d'ici un spectacle réalisé par des professionnels de la radio qui viennent le temps d'un spectacle live partager avec nous leur amour des ondes.

Les spectacles ont lieu dans l'Espace Michèle Bernard, soit dans la salle de La Passerelle, soit dans la grande salle du rez-de-chaussée, selon la configuration des mises en scène.

L'équipe Viva moletane vous propose toujours un temps convivial et gourmand avant et/ou après le spectacle, n'hésitez pas à pousser la porte !

Il est parfois prudent de réserver en laissant un message sur vivamoletane@gmail.com.



Samedi 1^{er} mars 20h30**CHANSON / Tout public**

DAVID LAFORE Tout d'abord il y a le répertoire de David Lafore, tour à tour taquin et mélancolique, ses textes simples et complexes à la fois, et sa voix au registre surprenant. Et puis il y a son approche de la scène, qui fait de ses concerts une forme hybride, entre récital et performance théâtrale, entre poésie contemporaine et burlesque.

Mercredi 19 mars 10h**CONTE / Jeune public dès 18 mois****LES PETITES MOTNOTES "Ça et moi"**

Un spectacle où les émotions nous cuisinent, où il est question de partage et de salade de sentiments... Bienvenue aux tout-petits accompagnés de leur parents dans l'univers des émotions qui se croisent, s'entremêlent, bousculent et amènent à découvrir l'autre et à se découvrir soi-même.

**Samedi 12 avril** 20h30 **Dimanche 13 avril** 15h **THÉÂTRE****RENARD EN COULISSES "Monsieur de Pourceaugnac"**

Carte blanche au Collectif Pilatois Solidaire qui nous présente cette comédie-ballet de Molière par la troupe pélussinoise "Renard en coulisses" : l'histoire d'un Limousin droit dans ses bottes, arrivant en conquérant à Paris pour épouser une jeune fille qui ne veut pas de lui...

Samedi 24 mai 20h30**THÉÂTRE / À partir de 12 ans**

LOCUS SOLUS "Œil pour œil" Dans la famille des Atrides, ce n'est que meurtres et vengeances. La trilogie théâtrale d'Eschyle questionne les idées de justice, de pouvoir et de passion. Mais qu'ont-elles encore à nous dire ces vieilles histoires ? Un chœur d'actrices et d'acteurs va se lancer à la recherche de réponses passant allègrement du rire aux larmes, de la sauvagerie à la bouffonnerie.

**Vendredi 27 juin** 20h30**RADIO LIVE / À partir de 12 ans****ANABELLE BROUARD & OLIVIER MINOT "Dis, t'as pensé à éteindre la radio ?"**

Cette performance Radio live & love, c'est comme une émission de radio sur un plateau... À partir d'archives, de micros-trottoirs, de récits, de parodies, de documentaires, de musiques et de quizz sonores, Annabelle Brouard et Olivier Minot dialoguent pour raconter des histoires d'amour à la radio, dans la radio et sur la radio. Diffusion en direct sur les ondes de Radio d'ici !

CERCLE JEANNE D'ARC

Le cercle Jeanne d'Arc a vécu une année 2024 prolifique malgré la baisse d'une quinzaine de sociétaires.

Le 119^{ème} anniversaire du cercle Jeanne d'Arc a eu lieu le jeudi 9 mai, association qui est la plus ancienne de la commune.

L'après-midi se déroulait un concours de lyonnaise puis un repas pris en commun clôturait cette belle journée.

Deux soirées pétanque, coinche, ont eu lieu en juin et juillet avec les sociétaires, suivi d'un barbecue.

Le concours de la vogue du lundi 12 août réunissait 44 doublettes.

Léo et Jean François Bonnard (Saint-Sauveur-en-Rue) l'emportent devant Éric et Patrick (Davezieux) 13 à 10.

Le programme des manifestations 2025 du cercle Jeanne d'Arc est le suivant :

- Jeudi 29 mai assemblée générale 10h00.
- Concours de lyonnaise en quaddrettes 14h00 suivi d'un repas le soir.
- But d'honneur de mai en septembre en tête à tête.
- Prévision d'un concours de pétanque en juin (date à définir).
- Deux journées sociétaires seront prévues avec pétanque, cartes et casse-croûte le soir.
- Lundi 11 août concours de la vogue 64 doublettes 14h00.

Pour les sociétaires et ceux qui veulent nous rejoindre, nous sommes ouverts tous les jours de 16h30 à 21h00.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Contact: cerclejeannedarc42@gmail.com

Composition du conseil d'administration :

Président : Richard Michel.

Vice président : Richard geoffrey.

Trésorier : Richard Laurent.

Trésorier adjoint : Reynaud Olivier.

Secrétaire : Tillmann Nicolas.

Secrétaire adjoint : Vanel Philippe.

Membre actif:

Garnier Patrick, Desseux Pascal, Savenier Edmond, Odouard Yves, Bourret Jérémy, Rouchouze Gilbert.



PATRIMOINE PIRAILLON

Dans le sens commun, le patrimoine de quelqu'un est un bien hérité de ses parents, et plus particulièrement un bien physique, maison, usine, champ, bétail, argent, etc.

C'est la même chose pour le patrimoine d'un village et c'est ainsi que nous avons écrit le livre "Saint Julien et son patrimoine lié à l'industrie textile" : l'eau, les canaux, les moulins, les machines, les tissus, les procès concernant l'utilisation de l'eau, etc.

Mais le patrimoine d'un village est beaucoup plus vaste : au minimum il y a un lieu de culte, un cimetière, souvent une école, une poste, parfois un hôpital ou une maternité, divers commerces, une caserne de pompiers, etc.

Il y a aussi des associations, un ou plusieurs clubs sportifs, divers loisirs en groupe.

Le patrimoine d'un village vit, change et le nôtre à Saint Julien a beaucoup changé en quelques années.

Par nos visites guidées et par les informations que nous diffusons tous les trimestres sur notre site internet, nous voulons faire mieux connaître notre patrimoine.

Nous voudrions pouvoir, avant que plus personne ne s'en souvienne, faire des historiques sur certaines activités disparues : la fanfare, l'Espérance, le patronage, l'hôpital, la maternité, le basket, ou

très anciennes comme le Cercle Jeanne d'Arc.

Et puis, il y a le patrimoine immatériel, les coutumes, les chansons, les jeux d'autrefois, les recettes préférées que transmettaient nos grand-mères à leurs filles, les "trucs" pour obtenir de beaux légumes, fruits et fleurs.

Cela n'est pas réservé aux "anciens", tous nous avons en mémoire une partie du patrimoine de notre village, qu'il soit matériel ou immatériel.

Pour cela, nous comptons sur tous les Piraillois, d'origine ou installés il y a peu, pour remplir la rubrique "Au fil des saisons" de notre site internet, ou mieux, pour rejoindre notre équipe.

Contact :

www.patrimoinepirailon.fr ou 04 77 51 53 06



BOULES DU TERNAY

L'année 2024 a été très prolifique.

L'ouverture du boulodrome municipal a eu lieu le lundi de Pâques avec un challenge sociétaires et amis sur nos jeux refaitent à neufs, dégoudronnage et mise en sable, changement des projecteurs, éclairage des toilettes.

Nous avons organisé la traditionnelle soupe aux choux le 1er mai suivi d'un concours sociétaires.

Le but d'honneur 2024 s'est déroulé de mai à septembre avec une nombreuse participation de 32 joueurs et joueuses.

Pour la deuxième année consécutive la victoire est revenue à monsieur Jean Michel Forry devant M. Pascal Desseux.

Le complémentaire a été remporté par madame Richard Silvie contre M. Baud Cyril.

Deux journées réservées à nos sociétaires et licenciés ont eu lieu dans une très bonne ambiance autour d'un barbecue.

Les compétitions officielles au nombre de 4 cette année ont fait le plein, un nouveau concours a vu le jour réservé uniquement aux féminines 16 doublettes et la victoire de notre équipe locale : Barrallon Brigitte et Ribeyron Anne-Marie.

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 3 novembre dans la salle du conseil municipal de la mairie.

En cette occasion le président remercia tout son conseil d'administration, les bénévoles pour le très bon travail effectué cette année.

Il n'oublie pas la mairie, les employés communaux pour tous les travaux réalisés cette année, nos commerçants, nos sponsors qui participent grandement à la bonne marche de la Boule du Ternay.

La composition du conseil d'administration est la suivante pour l'année prochaine.

Président : Tillmann Nicolas, Vice président : Baud Cyril, Trésorier : gamet Pierre, Adjoint : Barrallon Brigitte. Secrétaire : Vanel Philippe et Merland Allisson

Membres actifs : Bourret Brigitte, Richard Silvie, Richard Laurent, Barrallon Joël, Reynaud Olivier, Desseux Pascal.

Les félicitations étaient également adressées à nos 4 joueuses brillamment qualifiées pour les championnats de France à St Martin en Haut.

L'équipe Barrallon Brigitte, Richard silvie, Merland Allisson, Ribeyron Anne-Marie s'inclinait en 8ème de finale contre l'équipe Mermoz de la Savoie.

La boule du ternay a remporté 16 challenges cette année bravo à vous tous et toutes.

La section féminine s'agrandit avec l'arrivée de Romane Demenu.

Le programme 2025 est le suivant

- lundi 21 avril ouverture du boulodrome municipal.
- le but d'honneur de mai à septembre.
- jeudi 1er mai soupe aux choux à l'ancienne caserne des pompiers 9h00.
- samedi 31 mai challenge Gilbert Bernard 16 quadrettes 3/4 divisions 7h30.
- jeudi 26 juin challenge des vétérans 26 quadrettes 8h00.
- samedi 23 août challenge pichon 16 doublettes 3/4 divisions 7h30.
- dimanche 24 août challenge des féminines 16 doublettes 3/4 divisions 13h30.

Je vous rappelle que vous pouvez venir partager un moment convivial sur nos jeux tous les mardis après-midi et dimanche matin, il suffit juste de se munir d'une carte sociétaire.

Le président et son conseil d'administration vous souhaitent une bonne année et santé 2025.

Contact : tillmann.nicolas69@gmail.com

Téléphone : 06 18 27 39 23.



LABEL DES CHANTS

L'association Label des Chants, présidée par Mme Pochart Bernadette, a eu l'honneur de recevoir une farandole d'artistes à l'occasion de différents événements organisés durant la belle et mélodieuse année 2024

*En effet, le **5 juillet**, en partenariat avec les associations La Fourmilière (St Sauveur en Rue), Burdilao (Burdignes), Butter Note (Bourg Argental) et Totem Freedom, nous avons eu la joie d'organiser un **1^{er} CONCERT PILAT INTER ASSOCIATIF**.

Lors de cette folle soirée, nous avons accueilli les Ramoneurs de Menhirs, Obvious, les Weeders et les Ânes Animent. Très beau moment de convivialité et de partage.

*Le **1er Septembre** a eu lieu la fameuse **BROCANTE MUSICALE ET BD**. Le rdv des passionnés à la recherche de LA pépite parmi les trésors de la trentaine de fidèles exposants.

Pour le plaisir de tous, nous avons eu le plaisir d'admirer la batucada les Zurbamateurs avec un show sensationnel, La Fanfare de Saint-Julien-Molin-Molette ainsi que JJ et son acolyte qui nous ont fait découvrir les instruments d'antan. Cette journée nous a également permis de rencontrer

Lilas Cognet venue nous présenter sa nouvelle BD " Qui laisse passer la lumière" et Radio d'Ici avec qui nous collaborons sur différents projets.

* Le **6 octobre** a été une fête pour les **50 ANS DU PARC DU PILAT** - Dans le cadre de cette magnifique journée et parmi toutes les activités proposées, l'occasion a été de découvrir l'univers de nos artistes locaux. Nous avons pu écouter Benoît et son vibraphone, Yann, Cedric et Mathieu, trio improvisé lors du concert dessiné, Room Bazar, Duo à gogo et la Batucada Jongo do M'Bomarao

* Un **RAP A LA MOLETTE**, le **9 Novembre**, dans la bienveillance et le partage de valeurs, posé sur un pur son grâce à Dr Kyle, KLM et DJ Kaynix. Une tuerie !

Sensible au partage de la culture pour tous et soucieux d'offrir des événements accessibles au plus grand nombre et dans l'éclectisme le plus pur tout en gardant un côté underground, l'équipe du label des Chants, vous concocte un millésime 2025 tout aussi festif.

DATES A RETENIR

***Samedi 26 avril** - Un duo tout en accordéon avec **Claudine Lebegue et Pierrot** (La rue Kétanou) - Espace Michele Bernard

***Dimanche 7 septembre** - **BROCANTE MUSICALE ET BD** - Centre Village

Quelques surprises auront lieu tout au long de l'année, Restez informés en nous suivant sur Facebook/Label des Chants ou en nous écrivant à lbdeschants@gmail.com



CINÉMOLETTE

C'est dans la salle de La Passerelle que Cinémolette vous donne rendez-vous 4 à 5 fois par mois pour vivre des émotions à travers le cinéma : se faire embarquer dans l'aventure, s'interroger, rire, réfléchir, voyager, se faire peur... ou tout ça à la fois !



L'équipe de Cinémolette

Comment ça fonctionne ?

L'association Cinémolette est animée par des ciné-philés bénévoles qui se transforment le temps d'une séance en projectionniste ou guichetier, guichetière. Nous fonctionnons grâce à une convention mise en place avec la mairie de St-Julien et le cinéma Le Foyer de Bourg-Argental. Nous acceptons les cartes d'abonnement du Cinéma Le Foyer et le paiement en carte bleue.

Le choix des films est orienté par l'envie de découvrir mais aussi de complémentarité avec les salles voisines et de lien avec les structures locales. N'hésitez pas à nous solliciter avec votre association pour organiser une séance.

Souvenirs de l'année écoulée

En 2024, nous vous avons proposé 60 séances dont 12 documentaires, 7 films jeune public et 7 séances scolaires avec toutes les classes de l'école de St-Julien via le dispositif « Ecole et cinéma ».

Depuis avril, la salle s'est équipée d'un nouvel écran car l'ancien avait chuté fin décembre après 20 ans de bons et loyaux services ! Un grand merci à l'équipe municipale pour le nouvel investissement.

Parmi les séances spéciales, notons des documentaires accompagnés d'échanges pour parler des rivières (avec Vayrana), de la misogynie au temps du numérique (avec La Radée), de la restitution des œuvres d'art au Bénin (Dahomey), de l'histoire tragique d'un paysan (La chanson de Jérôme), de la Palestine (No other land), mais aussi une double séance liée au Festival du Premier Film d'Annonay, une soirée Festival du cinéma solidaire du Pilat avec les « Indispensables », une séance à l'occasion de l'inauguration du Studio de danse D5 (usine rue Peyronnet) et une séance sur le Groupe

Octobre suivi de chansons de Michèle Bernard. Nous avons aussi programmé une séance plein air en juillet avec Un p'tit truc en plus, la météo nous a repliés dans la salle mais nous avons eu notre revanche avec une séance plein air sous la Lune des 50 ans du Parc du Pilat le 4 octobre avec transats et couvertures !

Perspectives à venir

Pour 2025, Cinémolette s'est équipée de plaids pour toujours plus de confort pour le public, testés et approuvés par l'équipe, voir notre photo !

Notre programmation : des films deux vendredis par mois, un documentaire le dernier mardi du mois, des séances ciné-mômes le samedi matin et de temps en temps le ciné du dimanche !

Pour l'été, nous vous proposerons des séances la première quinzaine de juillet et laisserons ensuite notre projecteur en estive dans les autres villages de La Tournée du Foyer. Retrouvez la programmation à venir sur www.cinemolette.com ou sur le site de la mairie et à bientôt pour le plaisir de partager des films ensemble sur grand écran, suivis d'échanges autour d'une tisane !

Nous avons opté pour un mode de gouvernance collégiale avec un conseil d'administration collégial en remplacement de notre traditionnel bureau.

Cela fait partie intégrante de nos statuts et nous sommes 8 membres actifs (Camille Benecchi, Sylviane Grenier, Geneviève Houssay, Maya Journon, Paul Mareschal, Delphine Martin, Didier Oriol, Rachel Paty) qui constituons un conseil d'administration collégial.



Séance plein air en octobre (il fallait oser !), « Le Procès du chien » sous la Lune des 50 ans du Parc du Pilat ! Bravo à notre courageux public (une cinquantaine de personnes quand même !)

LE SOU DES ÉCOLES

Le sou des écoles est l'association des parents d'élèves de l'école primaire de Saint-Julien-Molin-Molette.

Nous avons pour but d'apporter des financements à l'équipe pédagogique de l'école pour organiser sorties, animations culturelles, sportives et de proposer aux enfants et à leurs familles des activités et animations tout au long de l'année.

L'association est dirigée par un petit bureau collégial depuis deux ans. Il n'y a donc pas de fonction de président.e. Nous organisons plusieurs manifestations indépendantes au cours de l'année scolaire, et chaque équipe est autonome dans ses décisions.

Pour les grands choix qui orientent la vie de l'association, nous nous reposons sur l'assemblée générale. Une équipe de deux trésorier-es gère la plupart des aspects comptables et financiers de l'association, parfois secondée par d'autres membres de l'asso pour les tâches chronophages mais simples, telles qu'établir le bilan des recettes d'une action !

Un des grands défis du sou des écoles est d'arriver à renouveler l'équipe régulièrement, car lorsque des enfants quittent l'école, leurs parents quittent également l'association. Néanmoins les actions du sou ont réussi à se pérenniser depuis des années, et nous espérons qu'il en sera de même après notre départ !

L'année scolaire 2023-2024 a été active et couronnée de succès. L'équipe a organisé de nombreuses animations à destination du village :

- le forum des associations du jour de la rentrée est devenu depuis 4 ans un rendez-vous régulier auquel assistent de plus en plus d'assos du village.
- la vente de chocolats en novembre, en partenariat local avec la confiserie de Julien, rencontre toujours un vif succès et régale petits et grands.
- en février un grand loto a été organisé par une équipe très motivée, le succès a vraiment été au rendez-vous avec une salle des fêtes pleine à craquer !
- la vente de plants, en mai, avec un catalogue riche et varié, en bio comme en conventionnel, a ravi les amateurs et amatrices de potagers.
- enfin la fête de l'été a rencontré un public enthousiaste, malgré la météo mitigée !

Seul le carnaval prévu au mois de mars a dû être annulé complètement, pour cause de pluie battante.

Côté école, deux enseignantes motivées ont organisé sur l'année scolaire 2023-2024 un stage de cirque qui s'est déroulé pendant trois jours et deux nuits au Bessat. Le sou des écoles a été sollicité pour permettre de proposer ce séjour à un tarif abordable pour les familles.

L'assemblée générale de l'association (composée de tous les parents d'élèves adhérents) a pris la décision de mobiliser la réserve financière « projet spécial » du sou des écoles. Ces 3000 € de financement exceptionnel se sont ajoutés à la dotation annuelle habituelle.

Cette réserve a pu être partiellement reformée grâce au succès de nos actions de l'année scolaire. Un chaleureux merci à tous les bénévoles et à toutes les personnes qui ont soutenu nos actions par leur présence à nos manifestations ! Nous remercions également la mairie pour sa subvention et son soutien sans faille à nos activités.

Le Sou poursuit ses actions avec un bureau inchangé en 2024-2025, voici nos rendez-vous de l'année :

- **Le 15 MARS** venez défiler en musique, profiter des maquillages gratuits et de la restauration chaude et de qualité lors de notre goûter et soirée CARNAVAL. Au programme soupe et brioches autour du fuego ! On croise les doigts pour la météo !
- **Début MAI** il y aura une vente de plants, plus d'informations à venir.
- **Le 21 JUIN** ce sera la 4ème édition de la FÊTE DE L'ÉTÉ. Animations, restauration, et tombola au programme !

Plusieurs membres du bureau du sou des écoles vont quitter l'association l'année prochaine. Nous avons toujours besoin de parents volontaires pour reprendre le flambeau, n'hésitez pas à vous signaler !

Contact : soudesaintjulienmolinmolette@gmail.com

Pauline Simoneau : 06 88 33 73 08

Charlotte Boudault : 06 19 77 20 36

Sonia Ramos : 06 19 77 35 49



EMPLOI ET RÉEMPLOI À L'ATELIER DU VENT DANS LES MOLLETS !

L'atelier Du Vent dans les Mollets, situé rue Peyronnet au 17 Bis depuis 2020, a pris une nouvelle tournure en 2024. Nous avons créé une association employeuse et développé l'offre d'activité sur le territoire Pilat et Bassin Annonéen.

Notre but n'a pas changé. Nous souhaitons proposer un espace d'apprentissage des bases de la mécanique cycle, un espace au service de l'autonomie à vélo: pour la réparation, l'entretien et le réglage des vélos. Nous proposons également des vélos d'occasions et des pièces d'occasions ce qui permet à tout un chacun d'acquérir et/ou de réparer un vélo à moindre coût. Nous voulons que ce mode de déplacement soit populaire, mixte, écologique et accessible économiquement. Nous accueillons tous les « cyclos », c'est à dire toutes les personnes qui pratiquent le vélo, quelque soit l'âge, le type de vélo et les connaissances techniques.

En 2024, nous avons notamment participé à la fête du Vélo à Annonay, à la fête de l'Autonomie à Bourg Argental, aux 50 ans du Parc du Pilat à Saint Julien Molin Molette.

Pour 2025, nous changeons de braquet avec des permanences mensuelles à Pélussin et Annonay et les traditionnelles permanences bimensuelles à Saint Julien Molin Molette. Une collaboration avec Lydiane Tirel, animatrice mobilité sur Bourg Argental nous permettra de proposer une offre complète pour les entreprises et institutions qui soutiennent le Vélo taf de leur salarié.es.

Côté ardéchois, nous allons travailler avec plusieurs structures sociales et éducatives à Annonay dans le cadre de la Politique de la Ville et notre nouveau partenariat avec Mobilité 07/26 nous promet de nombreux ateliers itinérants et de remises en circulation de vélos.

Côté Pilat, nous voulons affirmer et raffermir nos partenariats avec les recycleries, celle existant à Saint Sauveur en Rue (L'envers du Grenier) et celle à venir à Pélussin (La Récup').

Le but étant bien sûr de revaloriser des vélos et des pièces, leur éviter la déchetterie et de créer une filière locale et solidaire d'Annonay à Pélussin en passant par Saint-Julien-Molin-Molette.

Le conseil collégial de l'association est actuellement composé de 2 membres actifs Baptiste Noble et Julien Monin, et l'association a embauché Claire Legendre pour un an, en tant qu'animatrice mécanique cycle. Elle coordonne les actions et transmet ses connaissances en mécanique avec d'autres bénévoles. L'emploi d'une salariée, aidé par le département, devrait permettre à l'association de développer ses activités de manière pérenne.

Retrouvez toutes nos actus et horaires de permanences sur Facebook et écrivez nous pour vous investir, devenir bénévole ou venir réparer des vélos de temps en temps : duventdanslesmollets@mailo.com.



MÛE

Mûe est une association qui existe depuis plus de 10 ans. Elle permet à différentes structures et collectifs d'organiser des actions.

Mûe porte diverses activités en leur permettant d'accéder à des locaux communaux, un compte bancaire, et une assurance.

Toutes les activités accompagnées par l'association s'appuient sur la transmission de savoir-faire, l'échange, la rencontre et les pratiques sportives dans un but féministe d'émancipation par rapport aux injonctions du système patriarcal.

Ces dernières années, Mûe a accompagné la création de :

- La Radée (collectif féministe du Pilat & Annonay);
- L'hebdo sportive autogérée en mixité choisie au dojo;
- L'atelier Du Vent dans les Mollets (association de réparation et de formation autour du vélo jusqu'à l'été 2024);
- Les rencontres des 26 féministes, qui ont eu lieu durant presque 2 ans tous les 26 du mois, et ont permis d'échanger sur de nombreux sujets, de partager des vécus, et d'organiser quelques événements publics notamment la journée du 8 mars 2024 à Annonay.

TU JOUES ?

La ludothèque vous accueille au 8 rue Vieille toutes les semaines les mardis, mercredis et jeudis, ainsi qu'un samedi après-midi par mois !

Quels que soient votre âge, vos goûts et habiletés, vous trouverez de quoi jouer sur place. Envie de jouer à soigner des animaux, d'assembler des cubes ou morceaux de puzzle, de s'inventer à plusieurs des histoires avec des dinosaures ou des pirates ou tout simplement de trouver des complices pour des parties endiablées de jeux de société ? Vous êtes au bon endroit !

Vous pourrez aussi emprunter gratuitement pour un mois, 2 jeux ou jouets pour la maison. L'adhésion est par foyer, à prix libre pour une année scolaire.

En 2024 : 246 permanences tenues en semaine & 21 le we en aprem ou soirée et une moyenne d'une dizaine de joueuses accueillies par séance.

Tu Joues est aujourd'hui dotée de plus de 1600 jeux que vous pouvez retrouver dans leur diversité sur notre catalogue en ligne ici : <https://tujoues.ludomax.fr>.

La ludo a aussi un stock de grands jeux en bois qui peuvent être loués par les particuliers ou les structures. Vous en avez peut-être vu certains lors de la grande fête anniversaire des 50 ans du Parc du Pilat ?

Grâce à l'engagement de parents d'élèves dans l'association, qui s'occupent de la sélection des jeux, des inventaires et de la livraison à l'école, Tu Joues met à disposition gratuitement des jeux aux différentes classes de maternelle et primaire.

Tu Joues ? propose également des animations spécifiques à la ludothèque ou en itinérance :

- après-midi jeux vidéos ou jeux traditionnels, soirées jeux au bar ou à la ludo, animation scolaire ou club du 3ème âge, personnes non francophones, ...
- ateliers fabrication de cabane, de jeux en bois, en tissus ou en matériaux de récup'
- des temps de réflexion et de formation autour des questions de discrimination et d'inclusion

Afin que le plus grand nombre puisse profiter de notre matériel ludique, Tu Joues s'est engagée dans le cadre de sa convention avec la municipalité à :

- prêter gratuitement une dizaine de grands jeux en bois aux associations pirailonnées qui le demandent
- animer 2 temps de jeux à l'EHPAD
- mettre à disposition gratuitement un stock de jeux au périscolaire, renouvelé à chaque période de vacances scolaires.

L'association est dotée d'un camion aujourd'hui bien équipé qui nous permet de prendre la route et

d'aller à la rencontre de nombreux publics dans la vallée du Rhône ou dans les monts du Pilat.

Toutes ces activités sont possibles grâce aux bénévoles et une équipe de salariées très engagée qui continue à se former !

Du nouveau pour 2025 ?

Un site internet relooké ; tout beau tout frais d'ici peu ... Une belle enseigne pour qu'on nous voit de loin !

Et surtout une grande fête du jeu l'après-midi du samedi 17 mai sur la place Bancel : Notez la date et venez nous prêter main forte !

Fonctionnement de l'association

Le Conseil d'administration de l'association est collégial, c'est à dire que les membres élus sont mis sur un pied d'égalité, ils se partagent les missions, les responsabilités et aucune hiérarchie n'existe entre eux. Il est constitué de 8 personnes qui se retrouvent tous les 2 mois pour échanger des informations et prendre des décisions autour de la vie associative.

Des membres actifs se joignent régulièrement à notre équipe pour venir bricoler, tenir des permanences, animer des soirées jeux ou participer à nos interventions extérieures.

L'association développe des actions régulières avec l'ADMR et l'Espace Déôme et travaille en réseau avec d'autres ludothèques à l'échelle nationale. Elle bénéficie dans le cadre de conventions pluriannuelles du soutien de la CAF, de la CCMP, de 7 communes dont les habitants profitent du passage du ludobus, et de celle de Saint-Julien-Molin-Molette qui met à disposition un local : Merci !

Le local est ponctuellement proposé pour d'autres activités compatibles avec l'aménagement ludothèque lorsqu'elle est fermée (ex. : accueil d'un atelier ukulélé, de réunions et tout bientôt d'ateliers d'initiation



ASSOCIATION - PATRIMOINE

à l'archéologie proposés par « Sciences Toutes » les lundis soirs...).

Selon les années et de l'énergie déployée pour trouver d'autres financements, Tu Joues reçoit également des subventions de la MSA, du département et du Fonds de développement à la vie associative. 40% du financement de l'association vient des prestations vendues à des structures et aux cotisations et dons des adhérent-es. **180 foyers ont adhéré en 2024 ce qui représente 472 usager-es.**

Nous savons que l'équilibre économique est fragile, mais notre détermination reste forte !

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le mardi 18 mars à 19h, dans les locaux de la ludothèque. L'association accueille avec plaisir les idées

des adhérent-es et usager-es et fait tout pour y répondre. Un bon moyen pour faciliter leur mise en œuvre c'est de nous rejoindre dans l'action ! N'hésitez pas à passer la porte pour visiter, nous rencontrer et bien sûr jouer !

Et restez à l'affût de nos activités en demandant à recevoir notre newsletter, en visitant régulièrement notre site internet ou en nous suivant sur illiwap ou les réseaux sociaux.

Rappel horaires des permanences hebdomadaires :

- Mardis de 9h30 à 12h et de 16h00 à 18h30
- Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
- Jeudis de 9h30 à 12h et de 16h00 à 18h30

ADMR

Une équipe de bénévoles à votre écoute.
Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris.

C'est ce que propose l'ADMR pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux!

En 2023 sur votre commune de Saint-Julien-Molin-Molette :
L'ADMR a effectué **4357 heures** pour **51 personnes aidées**.
13 personnes bénéficient de la **téléassistance FILIEN ADMR**.



Facilitez-vous la vie, avec les services de l'ADMR !

Ménage, repassage
Garde d'enfants
Aide à la personne
Téléassistance

Équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD)



*Forte de sa nouvelle identité,
l'ADMR est plus que jamais
un mouvement mobilisé
pour une société plus solidaire
et plus inclusive !*

**Tous nos services peuvent
ouvrir droit à des réductions au
crédit d'impôt**



ADMR Les 3 Vallées

16 Avenue de la Résistance
42220 Bourg-Argental

04 77 39 79 51 / msles3vallées@fede42.admr.org

Bénévole pourquoi pas vous?

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe pour cette mission passionnante !

SAPEURS POMPIERS

171 interventions en 2024 pour les sapeurs pompiers de St Julien qui représente environ 200 sorties d'engins soit une augmentation de 20% par rapport à 2023. Elles se concentrent essentiellement sur le secours aux personnes.



2024 aura été marqué par les événements climatiques du 17 octobre ou ce jour-là, en début de matinée, un premier équipage sera engagé sur Chavanay avant d'être rappelé sur notre secteur d'intervention suite à l'augmentation de la charge opérationnelle.

En effet, un poste de commandement sera activé dans notre caserne, tout au long de la journée les interventions vont se succéder (inondations, voies publique obstruées...) et ce jusqu'au lendemain. Ces interventions auront pu être réalisées grâce à la réactivité du centre mais aussi aux employeurs de nos sapeurs pompiers volontaires qui les ont autorisés à les libérer de leur travail pour venir renforcer les équipes déjà présentes sur le terrain. Nous tenons une nouvelle fois à les remercier. Des renforts viendront aussi du département (Montbrison, St Germain Laval, Chalmazel, Montrond les bains, St Etienne...).

L'engagement et la solidarité durant toute ces interventions basées sur le volontariat, ont prouvé une nouvelle fois l'efficacité de notre modèle de défense de sécurité civile.

Arrivée début 2024, notre nouvel infirmier sapeur pompier volontaire Adrien Berne est intervenu 18 fois. Engagé en complément du véhicule de secours et d'assistance aux



personnes (vsav), Il apporte une aide au chef d'agrès et permet une meilleure prise en charge des victimes par l'intermédiaire de protocoles et d'aide à la prise de médicaments (perfusion...). C'est une réelle plus-value pour le

centre ainsi que pour les agents dans la prise en charge des victimes.

Le 16 mars 2024, c'est aussi un moment important dans la vie du centre avec la passation officielle de commandement entre le Capitaine Gilles Mathevet et Le Lieutenant Raphaël Richard, dirigé par le directeur départemental des services d'incendies et de secours de la Loire, le Contrôleur général Eric Meunier et devant une foule nombreuse représentée par la population mais aussi une importante délégation de pompiers des centres environnants.

Lors de la cérémonie de St barbe de la compagnie pilat sud qui se déroulait à Pélussin le 23 novembre, le Capitaine Gilles Mathevet s'est vu remettre la médaille d'honneur grand or pour 40 ans de services.

40 ans c'est rare et exceptionnel, c'est toute une vie que Gilles consacre aux services des concitoyens et de St Julien en particulier dont 18 ans comme chef de centre.

Encore actif aujourd'hui, un chiffre parle de lui-même, Gilles donne environ 6000h de disponibilité sur l'année pour venir en aide aux personnes à n'importe quelle heure de la journée comme la nuit, preuve d'un engagement sans faille et dont nous sommes tous reconnaissants. Merci à toi.

2024, c'est aussi la rencontre avec l'école privée de Colombier. Après

une première visite à Colombier, les enfants sont venus nous rencontrer dans nos locaux et découvrir le monde des pompiers. Au menu, visite de la caserne, essai des tenues d'intervention et surtout la découverte des véhicules avec l'utilisation du fameux klaxon des pompiers que l'on appelle le deux tons. Un bon moment passé avec les enfants. Merci à madame la directrice pour cet échange.



À l'issue d'un cursus de 4 ans de jeunes sapeurs pompiers et après avoir obtenu le brevet de Cadet des Jsp, Kristen Celle Neri et Laurine Gocko ont intégré nos rangs et deviennent sapeurs pompiers volontaires. Elles viennent renforcer notre effectif qui est actuellement de 28 agents dont 5 femmes. Bienvenue à elles.

Nous profitons de ce bulletin pour vous rappeler que le centre de secours de Saint Julien est composé uniquement

Diplomes, grades et médailles

Diplomes :

Conducteur hors chemin (cod 2) : **Laurent Vallat**
Brevet des JSP :
Kristen Celle Neri
Laurine Gocko

Grades :

Olivier Lafoucarde est nommé Caporal
Carole Baggiozzi et **Ludivine Lerch** sont nommées sapeurs 1ère classe

ASSOCIATION - PATRIMOINE

de volontaires. Ceux-ci ont des gardes obligatoires pour couvrir l'intégralité des weekends et des jours fériés de l'année. Le reste du temps ils doivent composer avec leur obligations professionnelles et personnelles afin de couvrir un maximum de plages horaires.

Nous avons besoin de disponibilité en journée en semaine [7h/19h], c'est une priorité dans notre recrutement aujourd'hui.

Si vous êtes installés sur la commune et ses environs, et que l'engagement sapeurs pompiers vous intéresse. Nous recherchons des personnes qui souhaitent un engagement sur la durée et qui puisse être disponible en journée. Vous vous sentez concernés ?

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des manœuvres tous les premiers dimanches du mois à notre caserne au 2

rue du tacon où par téléphone au 06 09 28 13 32 pour tout renseignement.

Bonne année 2025



L'Amicale

Le bulletin municipal chaque année nous permet de vous retracer les activités de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Julien Molin Molette.

Cette année, nos membres ont été présents sur un bon nombre de manifestations sportives :

- La semaine sportive à Bourg Argental pour le tournoi de volley du 22 au 26 avril
- Le concours de pétanque départemental des pompiers le 18 mai au Chambon Feugerolles (3 doublettes)
- L'Inter-pilat (challenge rassemblant tous les centres d'incendie et de secours du Pilat) il se déroulait à Pélussin le 25 mai, il y avait 6 participants et des enfants de nos sapeurs-pompiers.
- Le concours de longue départemental des pompiers le 15 juin, à Boen sur Lignon (2 quadrettes)
- Le challenge Guy Jurdyc à Saint Julien organisé par le SC Pirailon le 22 juin, qui a rassemblé une quinzaine de personnes adultes comme enfants. Nous apprécions particulièrement cette journée qui se déroule toujours dans la bonne humeur.
- Le concours de pétanque national à Saint Lo (dans la manche) en septembre (6 participants)
- Le cross départemental au Chambon Feugerolles en octobre (6 participants), Laurine Gocko se qualifie au cross régional qui se déroulera début 2025



Afin de créer des liens avec la population du village et de mettre un peu d'animation. L'amicale a organisé ces deux manifestations traditionnelles :

- La matinée saucisses

frites, le 10 mars, qui nous permet de passer une matinée agréable avec la population du village.

- Le concours de pétanque, le vendredi 5 juillet, qui rassemble des sportifs du village et des villages alentours dans un moment de convivialité.

Afin de maintenir sa cohésion et les liens entre ses membres, l'amicale a organisé en interne les événements suivants :

- La commémoration du 8 mai nous permet de nous rassembler et de continuer la journée ensemble avec un repas et une après-midi détente.
- Le jeudi 26 septembre, nos anciens pompiers de la compagnie Pilat Sud (Saint Sauveur, Bourg Argental, Saint Julien, Maclas, Saint Pierre de Boeuf, Pélussin et Chavanay) se rassemblaient pour un repas et une après midi conviviale à la salle des fêtes de colombier où ils ont passé un agréable moment.
- Le 23 novembre, nous avons partagé la fête de la Sainte Barbe avec les membres de l'amicale de Saint Sauveur en Rue à la salle des fêtes de Saint Sauveur.
- Le 14 décembre, le père Noël a emmené les amicalistes avec leurs enfants pour visiter le zoo de Peaugres, afin de profiter du parcours en voiture puis du parcours avec illuminations. Pour finir la journée, nous avons commandé un repas afin de passer un bon moment avec nos familles et nos anciens pompiers à la salle des fêtes de colombier. Toute les membres étaient ravis de cette journée.

Nous profitons du bulletin municipal pour remercier grandement la générosité des habitants de Saint Julien Molin Molette, Colombier et Graix pour leur soutien lors de nos passages des calendriers mais aussi pour leur participation importante lors de nos manifestations.



